



INFORMATIONS IMPORTANTES : ORIENTATION POST 3^{ème} / STAGE EN ENTREPRISE

A l'attention des parents d'élèves de 3^{ème}

Madame, Monsieur,

Avant les conseils de classe du 1^{er} semestre ayant lieu fin janvier/début février, **vous devrez formuler pour votre enfant scolarisé en 3^{ème} les intentions provisoires d'orientation.**

Trois voies d'orientation sont possibles à l'issue de la 3^{ème} :

1^{ère} voie d'orientation possible : 2^{nde} GT - 2^{nde} STHR (2^{nde} Générale et Technologique - 2^{nde} technologique
« Sciences et Techniques de l'Hôtellerie et de la Restauration »)

2^{ème} voie d'orientation possible : 2^{nde} professionnelle

3^{ème} voie d'orientation possible : 1^{ère} année de CAP

Trois vœux d'orientation sont possibles **au maximum en les hiérarchisant**, vous pouvez ne formuler qu'un seul vœu.

La saisie des vœux provisoires d'orientation pour les élèves de 3^{ème}, comme l'année dernière, **se fait en ligne, sur le téléservice Orientation (TSO)**. L'application est ouverte depuis le 17/12/2020 et jusqu'au 01/02/2021, délai de rigueur.

Pour se connecter aux téléservices, voici l'adresse : **<https://teleservices.ac-strasbourg.fr/ts>**

Il faut se connecter en utilisant EDUCONNECT et c'est le même identifiant et mot de passe que sur MBN.

Les vœux provisoires d'orientation devront être formulées absolument avant le 01/02/2021.

Le conseil de classe se prononcera sur les vœux saisis, **puis quelques jours après le conseil, vous devrez consulter puis accuser réception de l'avis du conseil de classe. Ceci est indispensable pour la phase définitive au mois de mai.**

Les documents permettant d'effectuer l'opération facilement ont été remis à votre enfant.

Ils sont également disponibles dans les « Actualités » sur MBN et un mail vous sera envoyé à ce sujet.

Par ailleurs, le diaporama qui servira de support lors de la réunion d'informations à la présentation des téléservices pour l'orientation, l'affectation et l'inscription dans les lycées a aussi été mis en ligne dans les actualités. Il sera commenté lors de cette réunion.

Si vous avez des difficultés pour saisir les intentions provisoires d'orientation, merci de contacter rapidement le secrétariat de Direction du collège.

Comme indiqué dans les « Actualités » en décembre, sauf imprévus, les réunions d'informations à l'orientation se tiendront le mardi 12/01 pour les 3^{ème} 1/2/3 et le jeudi 14/01 pour les 3^{ème} 4/5/6 en présentiel au collège à 17h15 en salle de restauration.

En raison du contexte sanitaire et de la capacité d'accueil du restaurant scolaire, il nous sera possible d'accueillir qu'un seul parent par famille et sans l'enfant.

Si des changements ont lieu dans l'organisation des réunions, ce sera indiqué dans les « Actualités » sur MBN le plus tôt possible. Vous serez également avertis sur MBN par mail et/ou par une alerte. Merci de consulter régulièrement les « Actualités » et les mails sur MBN.

La Psychologue de l'Education Nationale, chargée de l'orientation, Mme JACQUES sera présente à cette réunion. **La procédure d'orientation, la procédure d'affectation et les téléservices vous seront présentées lors de cette réunion.**

Quelques précisions concernant le stage en entreprise devant avoir lieu dans la semaine du 11/01/2021.

Pour les élèves partant en stage en entreprise, ils seront destinataires de 2 conventions signées. Le rapport de stage est facultatif mais vivement recommandé. Le rapport sera évalué dans le cadre du Parcours Avenir. Le calendrier ainsi que les consignes leur ont été expliquées par leur professeur principal, elles sont également rappelées dans les documents qui leur ont été transmis, documents également téléchargeables dans les espaces classes sur MBN.



Pour les élèves ne partant pas en stage, les élèves seront informés de l'organisation définitive d'ici la fin de la semaine des 3^{èmes} 2, les autres classes fonctionneront suivant leurs emplois du temps, cette organisation est évidemment susceptible d'évoluer.

Enfin, un mot a également été collé dans le carnet de vos enfants pour préciser le calendrier des épreuves jusqu'à la fin de l'année.

Bien cordialement, La Direction.

COMMENT DEMANDER EN LIGNE SA VOIE D'ORIENTATION après la 3^e ?

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

De quoi ai-je besoin ?

Identifiant et mot de passe
de mon compte unique EduConnect
ou de mon compte France Connect
Mon adresse de messagerie

Mes intentions provisoires d'orientation

DU 04/01/2021
AU 01/02/2021

1

Avant le conseil de classe du 2^e trimestre / 1^{er} semestre

Je me connecte à Scolarité Services avec mon compte unique EduConnect ou France Connect :
<https://teleservices.ac-strasbourg.fr/its>

2

Je saisis mon intention d'orientation : 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} professionnelle ou 1^{re} année de CAP. Je peux saisir jusqu'à 3 intentions d'orientation par ordre de préférence.

3

Après le conseil de classe du 2^e trimestre / 1^{er} semestre

Je me connecte pour consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.

Mes choix définitifs d'orientation

DU DATES NON
AU PRECISEES

4

Avant le conseil de classe du 3^e trimestre / 2^e semestre

Je me connecte à Scolarité Services et je saisis mon choix d'orientation.
Je peux saisir jusqu'à 3 choix d'orientation en les classant par ordre de préférence.
En parallèle, dans Scolarité Services (onglet Affectation post-3^e), je fais les demandes de formation et d'établissement dans lesquels je souhaiterais que mon enfant ait une place à la rentrée 2021.

5

Après le conseil de classe du 3^e trimestre / 2^e semestre

Je me connecte pour consulter la proposition du conseil de classe :
→ Je l'accepte (La décision d'orientation de mon enfant est définitive.)
→ Je ne l'accepte pas (Je prends immédiatement contact avec le chef d'établissement pour en discuter.)

Affectation et inscription

6

De fin juin à début juillet

Je reçois ma notification d'affectation et j'inscris mon enfant dans son futur établissement.

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : vous.avez.le.droit.a.l.erreur.education.gouv.fr/orientation3e



Comment formuler mes vœux en utilisant le téléservice « ORIENTATION » ?

Vous trouverez tous les détails dans le diaporama mis en ligne dans les actualités et qui sera présenté lors des réunions d'informations.

- 1) Une fois saisie l'adresse indiquée ci-contre : <https://teleservices.ac-strasbourg.fr/ts> ci-dessous la page d'accueil.



RESPONSABLE
LEGAL

POUR ACCEDER AUX TELESERVICES, JE ME CONNECTE AVEC EDUCONNECT

SCOLARITÉ SERVICES

Bienvenue sur Scolarité services qui vous propose différents services en ligne de l'éducation nationale

Aide pour la première connexion des parents

Je me connecte avec EduConnect



Je me connecte avec EduConnect.
Mêmes identifiants que pour MBN.

Je me connecte avec mon compte ATEN

votre identifiant

votre mot de passe

VALIDER

identifiant oublié ? →

mot de passe oublié ? →

Je me connecte avec FranceConnect



S'identifier avec FranceConnect

- 2) Je me connecte avec EduConnect, même identifiants que pour MBN. Ci-dessous la page suivante :

TELESERVICE ORIENTATION / INTENTIONS PROVISOIRES

Quand ? Avant le conseil de classe du 1^{er} semestre.
Pourquoi ? Formulation des intentions provisoires d'orientation.

MON COMPTE

ACCUEIL

ORIENTATION

AFFECTATION APRÈS LA 3^e

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

BOURSE DE COLLÈGE

COLLEGE VILLARD

CONTACT

SE DÉCONNECTER

Après la connexion, il faut choisir ORIENTATION parmi les services proposés à gauche de l'écran

➔

Page suivante, écran téléservice Orientation

- 3) Il faut choisir la rubrique « ORIENTATION ». Au dos la page suivante.



Saisie des vœux provisoires d'orientation

Un seul des représentants légaux de l'élève peut effectuer la saisie des intentions provisoires :

- il doit saisir au moins 1 intention ;
- il peut saisir jusqu'à 3 intentions (2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR, 2^{de} professionnelle, 1^{re} année de CAP) ;
- le rang détermine l'ordre de préférence ;
- les intentions peuvent être modifiées jusqu'à la fermeture du téléservice par l'établissement avant les conseils de classe.



Services en ligne
ORIENTATION

1 Intention provisoire 2 Choix définitifs 3 Election

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez obligatoirement saisir une intention. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Intention 1 Le rang détermine l'ordre de préférence

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

2^{de} professionnelle

1^{re} année de CAP

Vous devez sélectionner une voie.

AJOUTER UNE INTENTION

Les intentions peuvent être reclassées ou supprimées.

ANNULER VALIDER

Veuillez compiler le formulaire avant de valider vos choix.

Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicaux, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si vous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.

Comme sur la fiche de dialogue, il est précisé que la procédure ne s'applique pas au redoublement exceptionnel ni aux parcours particuliers, et qu'il convient de contacter le chef d'établissement dans ces situations spécifiques.

31/12/2020

- 4) Ne pas oublier de valider une fois les vœux saisis et d'accuser réception de l'avis du conseil quelques jours après la tenue du conseil.
- 5) **REGLES DE SAISIE DES VŒUX DANS LES TELESERVICES.**

- Chaque parent possède un compte EDUCONNECT responsable, mais un seul des deux parents peut saisir les vœux.
- Plus précisément, le 1^{er} parent ayant saisi les vœux est le seul pouvant faire les modifications par la suite. L'autre parent n'aura qu'un rôle consultatif.
- Seul le parent ayant fait la saisie peut accuser réception de l'avis provisoire du conseil de classe.
- Si le parent qui n'a pas fait la saisie souhaite apporter des modifications, il est invité à se rapprocher du parent qui a saisi les vœux.

ATTENTION !!!

Vous trouverez des explications plus détaillées dans le diaporama se trouvant dans les « Actualités » sur MBN. Je vous invite à le consulter. Je vous invite également à consulter les pages ci-dessous :

Page de présentation de la procédure sur le site du ministère :

<https://www.education.gouv.fr/l-orientation-en-3e-et-l-affectation-en-lycee-9257>

Guide ONISEP (informations orientation et lycées), téléchargement du guide :

<https://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Grand-Est/Strasbourg/Telechargement-des-guides-d-orientation>

